



Mandat 2010-2013

# Bilan du chef

Aujourd'hui, je vous présente mon bilan en tant que chef. Un bilan qui me permettra d'expliquer la vision avec laquelle j'ai gouverné au cours des derniers mois. Un bilan que je souhaite constructif et éclairant pour la poursuite des enjeux entourant la pérennité de notre Première Nation.

Tout au long du présent mandat, j'ai véhiculé, porté et agi dans le respect de deux grands principes qui sont pour moi fondamentaux : la transparence et la reddition de comptes envers la population.

Ces principes m'ont guidé tout au long de mon mandat de même que mon principal objectif : faire naître notre projet collectif afin de garantir la pérennité de notre Première Nation. Ce projet collectif demeure pour moi nécessaire, prioritaire et incontournable afin que nous sortions de l'impasse que nous impose la Loi sur les Indiens. Le statu quo est inacceptable. Notre survie doit passer par la constitution d'un gouvernement autonome, par le respect de nos droits ancestraux et par la recherche de notre autonomie financière. Nous devons nous doter de notre constitution afin d'assurer notre développement social et économique ainsi que la protection de notre territoire, de notre langue, de notre culture, de notre éducation.

Bien entendu, j'étais et je suis toujours conscient que cette vision est considérable, qu'elle impose des changements importants qui peuvent bousculer, mais surtout qu'elle demande du temps. Je ne peux donc taire une certaine déception quant au fait que je n'ai pu poursuivre aussi longtemps que je l'aurais voulu la réalisation de ce bel objectif.

J'ai quand même réussi à mettre en branle plusieurs chantiers qui, je l'espère, permettront au vent de continuer d'attiser cette belle braise qui nous mènera vers la constitution véritable et entière de notre peuple.



**Clifford Moar**  
**Pekuakamiulnuatsh**  
**Chef des Pekuakamiulnuatsh**

## DANS CE BILAN

|   |   |
|---|---|
| Administration et politique..   | 2 |
| Autonomie financière.....   | 2 |
| Solidarité entre Premières Nations .....  | 3 |
| Conclusion .....  | 4 |
| Enjeux et dossiers majeurs qui demanderont un positionnement politique ou communautaire ..... | 4 |



**Pekuakamiulnuatsh**  
**Takuhikan**

## ADMINISTRATION ET POLITIQUE

L'un des premiers gestes marquants vers la mise en place de ce projet collectif a été de distinguer la fonction administrative et la fonction politique. Nous avons fait ce changement avec tout ce que cela comportait de craintes et bouleversements. J'ai, malgré tout, le profond sentiment d'avoir agi de façon constructive pour l'avenir.

En apportant cette distinction, le présent Conseil de bande souhaitait donner tout son sens à la fonction politique et maximiser l'atteinte de résultats concrets. Il s'agit d'un changement fondamental dans l'organisation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan : passer d'une organisation politico-administrative à une organisation composée de deux divisions distinctes, c'est-à-dire les programmes et

services à la communauté et le Bureau politique composé du Conseil de bande et du Secrétariat exécutif.

Malgré les difficultés rencontrées, je persiste à croire que notre pérennité comme nation doit passer par la distinction des pouvoirs administratifs et des pouvoirs politiques et que ces deux fonctions sont différentes, mais doivent obligatoirement être complémentaires. Cette complémentarité représente un enjeu de taille pour le prochain Conseil. L'organisation administrative a elle aussi un rôle majeur à jouer pour assurer la pérennité de la nation; le prochain Conseil devra s'entourer de hauts dirigeants mobilisés pour rendre ces deux fonctions complémentaires.

## AUTONOMIE FINANCIÈRE

À mon arrivée au Conseil en 2010, je me suis vu imposer des défis de recherche de fonds financiers afin de répondre à des engagements déjà entérinés par l'autre Conseil, sans aucun plan de financement. Ce fut le cas dans le dossier très médiatisé des minicentrales, celles de Val-Jalbert et de la 11<sup>e</sup> chute. Un montant de 53 millions de dollars devait être trouvé, et ce, sans provoquer d'impacts majeurs sur nos fonds. À force de recherche de solutions, de travail et de discussions, nous sommes arrivés à conclure une entente avec Investissement Québec pour un prêt au même taux que les municipalités, gain assez inusité pour un Conseil de bande.

Nous avons fait de même dans plusieurs autres dossiers; ces négociations nous ont permis de nous faire prendre au sérieux et d'être considéré. Parallèlement, nous avons obtenu un certificat de rendement financier émis par le Conseil de gestion financière des Premières Nations, suite à l'adoption de notre projet de loi sur l'administration financière. Lorsque les démarches seront complétées dans ce dossier auprès de l'Autorité financière des Premières Nations, nous pourrons faire des emprunts à un taux préférentiel.

## AUTONOMIE FINANCIÈRE (SUITE)

Plusieurs situations ont amené le Conseil à réfléchir sur son rôle dans le monde des affaires. À cet effet, diverses consultations auprès de la population ont été réalisées dans le cadre du Forum sur l'économie « Mashteuiatsh 2020, vers une économie durable et solidaire ». Ce forum a permis au Conseil d'adopter le Concept de l'économie des Pekuakamiulnuatsh. Un plan de mise en œuvre est en élaboration, en concertation avec les acteurs du milieu, et nécessitera un positionnement du prochain Conseil.

Dans ce cadre, des gestes concrets et importants ont été posés en regard des relations entre le Conseil et les organisations économiques de la communauté. Ensemble, nous sommes arrivés à faire consensus sur un projet de structure économique reposant sur le principe de décentralisation des pouvoirs et de maximisation des retombées collectives. Je crois sincèrement que cela doit être maintenu par le prochain Conseil.

## SOLIDARITÉ ENTRE PREMIÈRES NATIONS

Le gouvernement fédéral souhaite imposer une nouvelle approche dans le cadre de la négociation territoriale globale, soit l'obligation de consulter tous les groupes autochtones, incluant le regroupement métis (non reconnu), qui sont concernés par les objets de négociation avant de conclure un traité. Pour notre Première Nation, cela implique de consulter une quinzaine de groupes, ce qui aura des impacts importants sur la durée de la négociation qui a déjà trop duré. Notre équipe de négociation analyse la situation actuellement, mais une chose est certaine, si nous n'arrivons pas à nous entendre entre Premières Nations et à régler les chevauchements et les conflits de pratique sur le territoire, ce sont les gouvernements qui le feront pour nous et certainement pas à notre avantage.

Devant cette réalité, nous devons plus que jamais nous tenir debout et unir nos forces. Nous devons demeurer fort entre nous, mais également faire front commun avec les autres nations. Ce n'est qu'unis et solidaires que nous parviendrons à des gains significatifs.



## CONCLUSION

En terminant, c'est avec honneur et intégrité que j'ai assumé le mandat qui m'a été confié par les Pekuakamiulnuatsh. S'il y a une chose que je veux léguer à la communauté en cette fin de mandat, c'est cette image d'un tison. Je souhaite ardemment que les Pekuakamiulnuatsh sauront profiter de cette braise pendant qu'elle est là, encore suffisamment ardente pour qu'un simple souffle puisse réanimer le feu quand le moment sera venu.

Soyez fiers et conscients de votre devoir d'électeurs. La cohérence et la responsabilité des électeurs sont nécessaires, voire obligatoires. Votez en fonction de la compétence, mais surtout en fonction de vos convictions. Je suis fier de l'organisation mise en place. Je la crois capable de relever tous les défis. Vous vous devez d'être impliqués, dévoués et croyants. Nous ne méritons que ce qu'il y a de mieux. La fierté de notre peuple.

Tshinishkumitinau!

**Clifford Moar**

### ENJEUX ET DOSSIERS MAJEURS QUI DEMANDERONT UN POSITIONNEMENT POLITIQUE OU COMMUNAUTAIRE

Vous trouverez ci-dessous ce que je considère comme étant les enjeux de la nation des Pekuakamiulnuatsh et sur lesquels la population et le prochain Conseil devront prendre position.

- La pérennité de la nation et l'autonomie gouvernementale dans une démarche avec les Pekuakamiulnuatsh pour définir notre projet collectif, entre autres :
  - Notre constitution;
  - Les besoins et les droits collectifs par rapport aux besoins et aux droits individuels;
  - Le partage et la décentralisation des pouvoirs ainsi que l'implication citoyenne dans les prises de décision du Conseil;
  - La gestion et l'utilisation des fonds autonomes;
  - La permanence politique et la rémunération des élus;
  - La mobilisation et la relation de confiance et de complémentarité entre la communauté, le Conseil de bande et l'organisation administrative;
  - La structure d'autonomie gouvernementale et la structure organisationnelle.
- La négociation territoriale globale.
- La situation économique de notre Première Nation, les nouvelles sources de revenus autonomes et la mise en œuvre d'un système de développement de l'économie.
- La relation avec les gouvernements, notamment les politiques du gouvernement Harper.
- Les relations avec les autres Premières Nations :
  - La nouvelle approche de négociation du fédéral;
  - L'entente sur la chasse dans la réserve faunique des Laurentides et la relation avec la Nation huronne-wendat;
  - Les chevauchements territoriaux;
  - Les organismes régionaux et nationaux des Premières Nations.